

Fiche technique

ENDUIT CHAUX AERIENNE

Enduit chaux aérienne, sous-enduit pour finition, badigeon, stuc, décoration intérieure et extérieure

Teinte :

Blanc

Emballage :

20 Kg

Destination :

INT - EXT

Dilution :

EAU

Stockage :

Au sec

Nettoyage du matériel :

A l'eau immédiatement après emploi.

Temps de séchage :

6 heures par une température de + 20° C et 65 % d'humidité relative. Par température plus basse et par un taux d'humidité relative plus élevé, respecter un temps de séchage plus important.

Consommation moyenne :

Environ 1,2 kg/m²/mm

Environ 1,6 kg/m²/mm G.Grain

La consommation est très variable selon l'absorbabilité du support. Pour cette raison une surface-témoin est fortement recommandée.

Mise à la teinte :

Terres - Pigments - Surteintes chaux aérienne.

Préparation du mélange :

Malaxer la poudre à sec à vitesse lente pendant 1 à 2 mn en ajoutant 4 à 6 litres d'eau propre par fût. Laisser reposer pendant 15 mn, puis remalaxer très brièvement de façon à obtenir une consistance légèrement molle et homogène.

Propriétés :

Enduit chaux aérienne, sous-enduit pour finition, badigeon, stuc décoration intérieure et extérieure

Etats des supports :

Le support doit être propre, sec, sain et préparé conformément aux DTU 59.1 et 42.1

Conseil d'application :

Le produit peut être appliqué à la lissouse.

Ne pas appliquer sur un enduit ciment frais et attendre au minimum un mois.

Supports admissibles :

Tous supports minéraux propres et absorbants, enduit et sous-couche hydraulique et aérien, béton, pierre, brique, plâtre, carreaux de plâtre.

Préparation des supports :

Fixateur chaux aérienne.

REMARQUES :

Ne pas appliquer directement sur métal, matière plastique, bois et en général tous les supports souples, résiliants ou filmogènes.

Mise en garde :

Garantie de l'aspect soumis à formation AXE DECORS. Assistance technique nécessaire.

Edition : 09/06.

Information d'élimination :

Ne recycler que les emballages vides. Les restes de matériau séchés peuvent être détruits selon la clé-déchets CED 91206 (déchets de chantier) ou 555 13 (anciennes peintures durcies) ou comme les ordures ménagères.



5 Rue de l'Erbonière - BP 71563

35515 Cesson Sévigné Cédex

Tél : 02.99.51.79.51 - Fax : 02.99.41.87.93